

# Le feuilleton : les bruits qui courent : [suite]

Autor(en): **Amiguet, P. [i.e. F.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222426>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— De quelle partie de la Suisse ? questionne encore l'auguste personnage.  
— Des Ormonts, Sire !  
— Je connais le pays, le jeu n'en vaut pas la chandelle ! remarque plaisamment l'empereur qui s'éloigne, laissant Jean Genillard, peñaud, au milieu de ses camarades amusés.  
— Ce bougre de Napoléon, s'écrie aussitôt le montagnard qui ne manquait pas d'esprit, *me re ça par devant les autres !*  
L'empereur se retourna, éclata de rire et la petite troupe fit chorus.  
A. Mex.

**EXTRAIT DU REGISTRE BAPTISTAIRE DE CULLY**

1708-1737

*Quod Foelix fantumque sit  
Pour mémoire à la postérité.*

N a posé le pommeau l'Eguille et le Coq sur le clocher de Villette le jedy 30 de septembre de présente année 1728 y ayant auparavant une croix de fer qui pesoit près de cent livres sur le bout de laquelle le susdit coq ou poulet étoit placé, laqle pour sa pesanteur avoit fait pancher le bois auquel étoit attachée ce qui a rendu sa réparation nécessaire.

Le Pommeau d'étain qu'on y a mis à la place étant mesuré s'est trouvé tenir dix et neuf pots et quartette mesure de cette paroisse. Le dit clocher a été réparé et blanchi sa charpente renouvelée etc. aussi les poutres qui soutiennent les cloches pendant le dit mois quinze iours avant les vendanges et ce par la bonté faveu beneficence de LL. EE. nos souverains seigneurs ; la commune de cette paroisse ayant fourni le bois ; et les quatre quarts de là qui maintiennent le temple : Grandvau, Aran, Courson, Chenau ayants faits les frais des charrois ou voitures.  
*Deo sit laus et Gloria Inclyta Pace Armis Floreat Arctopolis.*

(Transmis par un fidèle ami du Conteur, que nous remercions.)



**LES BRUITS QUI COURENT**

— Ah ! tu fais bien. Oui, gonfle-toi. Il y a de quoi ! Ah ! par exemple, il y a de quoi ! Va vite te redresser devant ton ami Vaudroz ! Va faire ta partie à ton ami le syndic. Va le flatter. Essaye seulement de retourner chez la Tauxe et tu m'entendras ! Si ton beau syndic a besoin de toi qu'il vienne te chercher. Je le recevrai. Qui sait ? Il t'invitera à sa noce. Tu boiras les restants de bouteille. C'est bon pour un musicien. Ou bien tu les feras danser avec ta « quinquerne ».

Sur ce mot, Divorne se fâcha. Il admettait tout, mais pas de raillerie à l'adresse de sa musique. Alors, prenant son violon, il sortit en claquant la porte.

Calmée un peu, Mme Olympe s'arraisonna. Elle n'était pas méchante. La vie sans doute la rendait acariâtre, mais elle ne souhaitait malheur à personne et se fût bien peu soucieuse des gens et des dires, si l'existence matérielle lui eût été plus amène. Aussi, réfléchissant aux cancans de Mme Tauxe et de tante Brélaz, aux observations de la Julie, aux confidences financières de la Louise, elle commença, sinon à douter de leur véracité, mais à croire tout cela un peu exagéré. Puis, en définitive, ce mariage n'était pas affiché au pilier public, d'autre part rien dans l'attitude du syndic vis-à-vis de Divorne, et vis-à-vis des péchés, ne présageait une froideur quelconque. Rompre ouvertement avec David Vaudroz serait donc une faute inexcusable et inexcusable. Si cela devait casser tôt ou tard, eh ! bien que le geste vienne du syndic et non du musicien. Les pauvres n'ont pas le moyen de faire grise mine

aux riches. Dans tous les cas mieux valait patienter jusqu'à Pâques. Lina, filleule de David Vaudroz, ferait alors sa première communion et on comptait sur le parrain pour la robe, le voile, les gants, les bottines et le reste. Ainsi pensait Mme Olympe pacifiée. Et, lorsque, le soir M. Divorne, vers huit heures, regarda la pendule, sans toutefois risquer un geste de départ, sa femme bougonna, disant :

— Puisque tu ne peux pas tenir en place, vas-y donc vers ton syndic...

— Mais, non je t'assure... je n'y pense pas.

— Ta, ta, ta, ta. Vas-y ! encore une fois. J'aime mieux être seule que de t'avoir là à faire la « potte » !

Pour le coup, le musicien comprit que l'invite était sérieuse et, sans discuter davantage, il prit son chapeau et partit de toute la vitesse de ses très petites jambes.

**CHAPITRE V.**

Elle avait raison de ne rien brusquer, Mme Divorne. Les événements de l'hiver lui montrèrent l'inanité de ses craintes ou tout au moins qu'elles étaient prématurées. Au 1er janvier, comme, avec ses enfants, elle souhaitait une heureuse année à David Vaudroz, celui-ci après avoir donné aux petits de fort jolies étreintes, glissait un billet de cinquante francs dans la main de la mère.

— Je ne savais que choisir. Vous vous en tirez mieux que moi.

Enfin, une quinzaine avant Pâques, le syndic faisant sa partie à la Croix fédérale, pria Divorne d'envoyer madame avec Lina chez Mme Charlon, où elles choisiraient l'étoffe nécessaire à la robe de communiant et décideraient de la façon. En même temps, Mme Olympe pourrait commander des toilettes blanches pour les deux cadettes en vue des promotions prochaines. Le syndic réglerait cela. La pauvre femme n'en espérait pas autant. Sans doute, elle eût préféré quelque autre couturière. Son salut très sec répondant au sourire de Laure revenue après quinze ans d'absence, lui parut, à cette heure, une sottise parfaite. Mais à quoi servent les regrets tardifs ? Mme Charlon, d'ailleurs, ne parut pas se souvenir de cette impolitesse. Très affable, elle accueillit en camarade cette cliente peu fortunée et, d'emblée, elle usa comme autrefois du tutoiement amical qui effaçait toute gêne et toute distance. La pauvreté de Mme Divorne lui était connue. Tante Jeanne, quoique maugréant contre les générosités de son maître, s'apitoyait sur le sort de cette mère de famille si mal secondée par un rêveur de mari et si mal recommandée par une physiologie revêche, un caractère épineux. Elle en avait parlé à Laure, qui s'apitoyait aussi, mais avec infiniment de tact et, sans qu'il y parût. Ainsi, elle sut offrir à Olympe une de ses propres toilettes, « trop claire pour le deuil », affirmait-elle, et qui, transformée, regarnie, ferait une très belle robe pour accompagner Lina au temple.

— Et tu me ferais plaisir en l'acceptant, vois-tu. Elle s'abîme dans mon armoire. C'est vraiment un péché de la laisser ainsi. Nous nous arrangerons. Je prierai bientôt ton mari de donner des leçons de violon à André, qui me harcèle à ce propos et ça se retrouvera.

Le cadeau était, pour Olympe, une aubaine imprévue, car les cinquante francs du syndic ayant intégralement passé aux mains du boulanger, elle n'entrevoit pas la possibilité de se vêtir à neuf pour les fêtes. Elle accepta donc, très franchement, comprenant bien la façon délicate de Laure et lui vouant dès cette minute une reconnaissance bourrue, qui devait ne se point démentir. Ame simple, elle ne chercha point, sous la bonhomie généreuse de Laure, des influences ou des intentions qui n'y étaient pas. Comme la chose était donnée, elle la prit, simplement, bonnement. Et, au retour, sur la rue, comme conclusion sans doute à une discussion mentale et laborieuse avec elle-même, elle s'écria, très haut, sans souci des passants étonnés.

— Tout ça, c'est des mensonges. Une femme

qui vous regarde ainsi, droit dans les yeux, n'est ni fausse, ni rusée. C'est une brave femme, voilà tout.

Ayant ainsi jugé, Mme Divorne n'en reparla jamais et jamais non plus elle ne modifia cette appréciation.

\*\*\*

Il n'y avait pas, alors, grand nombre de fêtes à Châteaueux, et les enfants n'étaient point blasés en fait de réjouissances. Les foires, agrémentées de deux ou trois « entre-sort » exhibant un sauvage mal noirci, une femme torpille, un veau à deux têtes et cinq jambes, constituaient pour la gent scolaire un spectacle de premier ordre. Et la joie était plus complète encore quand quelque panorama s'égarait, sur la place, offrant pour deux sous, la vision fantastique du Vésuve en activité et la chance de conquérir un crayon ou un porte-plume à la loterie de « tous les coups l'on gagne ».

(A suivre.)

P. Amiguet.

**Mélancolie.** — Une dame offrait un jour des petits gâteaux à un auteur inconnu.

— Je les mange, madame, dit l'écrivain, car j'en suis jaloux.

— Pourquoi donc ?

— Parce que vos gâteaux sont feuilletés et que mes livres ne le sont pas.

« Après la Tourmente », au Royal Biograph. — Au programme de cette semaine du Royal Biograph, une œuvre qui vient de remporter un véritable triomphe à Paris « Après la Tourmente », merveilleux film artistique et dramatique, tiré du roman de Warwick Deeping « Sorrell and Son ». A chaque représentation, les dernières actualités mondiales présentées par le Paramount-Journal. Tous les jours, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30 ; dimanche 17, deux matinées à 14 h. 30 et 16 h. 30.

« L'Aurore », au Théâtre Lumen. — La Direction du Théâtre Lumen présente pour 7 jours seulement, en exclusivité pour Lausanne, un spectacle d'une émotion d'art que peu de films peuvent procurer : « L'Aurore », ou « Le chant de deux humains », merveilleux film émouvant par sa donnée et la puissance de sa réalisation.

**UNE CHOSE EXTRAORDINAIRE**

c'est la facilité avec laquelle les véritables Bourgeois de S. pin Eli-n-n-Hub-r, à Lau-an-ne font rapidement disparaître la grippe, les rhumes et les bronchites.

Pour la rédaction :  
J. Bron, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le Conteur Vaudois comme référence.

**Achetez vos chemises  
chez le spécialiste**

**DODILLE**  
Rue Haldimand LAUSANNE

**AGENCE IMMOBILIÈRE**

VENTES

ACHATS

Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne  
Epinettes — Villa Fontenay — Case 10782

**HERNIEUX**

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

**W. Margot & Cie**

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Demandez un

**Centherbes Crespi**

l'apéritif par excellence.